



Retrouvez l'ensemble de la documentation technique des réseaux Orange France sur **Orange Developer**.

EDGE : FAQ

Sommaire

- EDGE ou EGPRS ? Y a-t-il une différence entre ces 2 dénominations ?
- Quels sont les débits effectifs de EDGE sur le réseau Orange France ?
- Quel est le positionnement de EDGE par rapport aux réseaux mobiles existants (GPRS/UMTS) ?
- Quel est le taux de couverture EDGE ?
- Les débits sont-ils garantis ?
- Quels usages peut-on attendre de EDGE ?
- Les terminaux mobiles EDGE disponibles peuvent-ils être connectés à un PC, un PDA (type pocket PC, PALM) ?
- Quels APNs sont disponibles dans l'offre EDGE d'Orange pour les entreprises ?
- J'ai souscrit à l'offre "APN dédié" ou "APN mutualisé" (transpac ou equant) avec la Plateforme Entreprise. Pourrai-je accéder à mon intranet via le réseau EDGE ?
- L'utilisation d'une connexion EDGE nécessite-t-elle des paramétrages spécifiques sur le terminal ?
- Quel taux de perte de paquets en EDGE (vs GPRS et UMTS) ?

EDGE ou EGPRS ? Y a-t-il une différence entre ces 2 dénominations ?

EDGE signifie Enhanced Data rates for GSM Evolution et comprend 2 volets : - EGPRS (pour Enhanced GPRS) - ECSD (Enhanced CSD) EGPRS est l'amélioration apportée par EDGE au standard GSM au niveau de la transmission en mode paquet, et ECSD est l'amélioration apportée par EDGE au standard GSM au niveau de la transmission en mode circuit. Seul le mode paquet de EDGE (EGPRS) est mis en œuvre.

Quels sont les débits effectifs de EDGE sur le réseau Orange France ?

La norme EDGE prévoit un débit maximum théorique par time slot de 59,2 kb/s soit un débit maximum théorique de 236,8 kb/s en agrégeant 4 time slot (en download par exemple). Dans la pratique, les débits descendants moyens oscillent entre 100 et 200 kb/s (soit un débit 2 à 4 fois plus élevé qu'en GPRS) et les débits montants moyens entre 50 et 70 kb/s, selon la qualité de réception radio de l'endroit où l'utilisateur se trouve.

Quel est le positionnement de EDGE par rapport aux réseaux mobiles existants (GPRS/UMTS) ?

EDGE se positionne comme un compromis couverture/confort d'utilisation car il offre un débit relativement élevé (de 100 à 200kb/s) avec une couverture plus large que l'UMTS. De ce fait, il se positionne comme un bearer venant compléter le gap existant entre le GPRS disponible quasi partout mais offrant un débit limité et l'UMTS (3G/3G+) offrant du haut débit mobile mais avec une couverture moindre pour l'instant.

Quel est le taux de couverture EDGE ?

La couverture au lancement (Avril 2005) était : 85% de la population française. Aujourd'hui tout le réseau GPRS a été upgradé EDGE : 99 % de la population française.

Les débits sont-ils garantis ?

Les débits ne sont pas garantis, ils peuvent varier en fonction de la charge de la cellule et la qualité de réception.

Quels usages peut-on attendre de EDGE ?

Le gain de débit apporté par EDGE permet un accès plus fluide aux contenus multimédias et à l'environnement de travail depuis son PC portable qu'un accès GSM, qui ne correspond plus aux contenus rencontrés : l'accès à sa messagerie, à ses applications métiers, le téléchargement de pièces jointes, etc.

Les terminaux mobiles EDGE disponibles peuvent-ils être connectés à un PC, un PDA (type pocket PC, PALM) ?

Comme pour le GPRS, les PC peuvent être connectés en EDGE via les téléphones Edge (via un câble, en Bluetooth ou Infrarouge). Aujourd'hui, la plupart des PDA communicants proposés par les différents constructeurs sont compatibles GPRS-EDGE.

Quels APNs sont disponibles dans l'offre EDGE d'Orange pour les entreprises ?

Les APNs existants en GPRS sont également tous accessibles en EDGE. Le réseau cœur d'Orange est commun pour le GPRS et EDGE.

J'ai souscrit à l'offre "APN dédié" ou "APN mutualisé" (transpac ou equant) avec la Plateforme Entreprise. Pourrai-je accéder à mon intranet via le réseau EDGE ?

Oui, de façon transparente sous réserve de couverture EDGE.

- > Pour en savoir plus sur les APNs dédiés cliquer [ici](#).
- > Pour en savoir plus sur les APNs mutualisés cliquer [ici](#).

L'utilisation d'une connexion EDGE nécessite-t-elle des paramétrages spécifiques sur le terminal ?

Non, il n'existe aucune spécificité relative aux paramètres de connexion EDGE. Ces paramètres sont en tout point identiques à ceux utilisés en GPRS, y compris en cas d'utilisation d'un terminal en mode modem, le même n° d'appel (*99#), même APN. Quel temps de latence en EDGE (vs GPRS et UMTS) ? Le temps de latence en EDGE (temps aller-retour de type ping) est inférieur au temps de latence du GPRS. Toutefois le gain n'est pas aussi important que celui obtenu en UMTS. A titre d'exemple, les temps de latence moyens pour des paquets de 32 octets sont les suivants, par type de connexion (GPRS / EDGE / UMTS) :

GPRS	EDGE	UMTS
832 ms	630 ms	250 ms

Données fournies à titre indicatif.

Quel taux de perte de paquets en EDGE (vs GPRS et UMTS) ?

Le taux de perte de paquets en EDGE est inférieur à celui du GPRS. Toutefois le gain n'est pas aussi important que celui obtenu en UMTS. Actuellement les taux moyens de perte de paquets sont les suivants, par type de connexion (GPRS / EDGE / UMTS) :

GPRS	EDGE	UMTS
4%	2%	1%

Données fournies à titre indicatif.